



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 JUILLET 2025

Le 17 juillet 2025, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Eric CHASSAGNE, Maire.

Présents : Mmes Christiane DAUNIS, Fabienne BINET, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR et Isabelle PEGAZ TOQUET.

M. Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Mathieu BEHAGHEL et Benoît CURT.

Absents excusés : Mme Volcy LEROUGE (pouvoir donné à M. Philippe De PACHTERE) et M. Fabrice COCATRIX (pouvoir donné à M. Eric CHASSAGNE).

Absents : Mmes Alexandra BEAUQUIS, Widèd GREVISSE et Fabienne M'TANIOS ; M. Nicolas BAYART.

Monsieur Miguel MARTINS a été nommé secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 juillet 2025 - Nombre de membres en exercice : 18 - Nombre de membres présents : 12 + 2 pouvoirs

Ordre du jour :

➤ En préambule, le maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour concernant la représentativité des communes au conseil communautaire. Cette demande est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025 à l'unanimité.

➤ **INSTITUTIONS** :

- Création de la commission d'Appel d'Offres

A la suite des élections du 19 juin 2025 du Maire et des Adjoints, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres et ce jusqu'à la fin du mandat. Cette commission est composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Suite à la présentation d'une liste de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants, il est procédé à l'élection :

Membres titulaires

Nombre de votants : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Les membres titulaires suivants sont proclamés élus : Monsieur Carlos RUBIO, Monsieur Miguel MARTINS et Madame Isabelle PEGAZ TOQUET.

Membres suppléants

Nombre de votants : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Les membres suppléants suivants sont proclamés élus : Madame Volcy LEROUGE, Monsieur André VUACHET et Madame Annie TISSOT.

- Création des commissions facultatives et des comités facultatifs

Suite à l'élection du Maire et des Adjoints du 19 juin 2025, il convient de constituer, et ce jusqu'à la fin du mandat, les commissions municipales et élargir la concertation, pour certaines d'entre elles, par la création de comités consultatifs. Il est précisé que l'ensemble des commissions municipales et des comités consultatifs sont de droit présidés par le Maire, Eric CHASSAGNE.

La composition des commissions municipales facultatives et comités consultatifs sont définies à l'unanimité, comme suit :

Commission Voirie Espaces publics	Commission Scolaire/périscolaire	Commission Bâtiments/patrimoine communal
Vice-président	Vice-présidente	
Carlos RUBIO	Fabienne BINET	
Membres	Membres	Membres
Mathieu BEHAGHEL	Fabienne M'TANIOS	Fabrice COCATRIX
André VUACHET	Ghyslaine LESUEUR	André VUACHET
	Annie TISSOT	Miguel MARTINS

Commission communication	Commission Urbanisme et Aménagement du territoire	Commission Finances
Vice-président	Vice-président	Membres
Philippe DE PACHTÈRE	Philippe DE PACHTÈRE	Christiane DAUNIS
Membres	Membres	Philippe DE PACHTÈRE
Volcy LEROUGE	Volcy LEROUGE	Fabienne BINET
Isabelle PEGAZ TOQUET	Carlos RUBIO	Carlos RUBIO
		Annie TISSOT

Commission Environnement	Comité consultatif Animation/culture
Vice-président	Vice-présidente
Philippe De PACHTÈRE	Christiane DAUNIS
Membres	Membres
Mathieu BEHAGHEL	Fabienne M'TANIOS
Benoît CURT	Ghyslaine LESUEUR
André VUACHET	Annie TISSOT
Isabelle PEGAZ TOQUET	Widéd GREVISSE
Widéd GREVISSE	Miguel MARTINS
	Bernard BOIMOND
	Olivier LEROUX

D'autres membres pourraient être nommés ultérieurement dans les comités consultatifs.

- **FINANCES** : Avis du Conseil Municipal pour l'emprunt - Reconstruction et extension du groupe scolaire

Dans le cadre du financement du marché de reconstruction et d'extension du groupe scolaire, il est proposé, conformément au budget 2025 voté, de faire un emprunt de 600 000.00€.

Une consultation a été faite auprès de trois établissements bancaires, à savoir : Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole des Savoie.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal acceptent de contracter auprès du Crédit Mutuel, un emprunt de 600 000.00 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée : 20 ans
- Taux fixe : 3.50%
- Remboursement : termes trimestriels constants en capital
- Frais de dossier : 600.00 €

➤ **RESSOURCES HUMAINES :**

- Modification, création et suppression de postes

Filière sanitaire et sociale : compte tenu de la réorganisation prévue au service scolaire et périscolaire dans le cadre de la rentrée scolaire 2025/2026, une délibération (D2025_49) avait été prise en date du 26 juin dernier concernant un poste d'ATSEM. Suite à une erreur matérielle, il convient d'annuler et remplacer la délibération susnommée.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident à compter du 01/09/2025 de supprimer le poste d'Atsem principal de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 28.00/35^{ème}, et de créer un poste d'Atsem principal de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 30.30/35^{ème}

Filière administrative : suite à la réussite de l'agent d'accueil à l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, il convient de pouvoir nommer cet agent sur ce poste et de modifier son poste.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident à compter du 01/09/2025 de supprimer un poste d'adjoint administratif à temps non complet à hauteur de 23/35^{ème} et de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 23/35^{ème}.

- Autorisation du Maire pour signature de contrats

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2025/2026, il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à signer des contrats de travail pour les postes suivants :

- Un poste d'Atsem à temps non complet à 31/35^{ème} (renouvellement) ;
- Un poste d'Atsem à temps non complet à 30.30/35^{ème} (renouvellement) ;
- Un poste d'agent de service à temps non complet à 18/35^{ème} ;
- Trois postes d'adjoint d'animation à temps non complet : 1 poste à 6.90/35^{ème} et 2 postes à 6.80/35^{ème} ;
- Un poste non permanent d'agent d'animation à temps non complet à 11.80/35^{ème} ;
- Tout poste en cas de modification d'organisation d'ici la rentrée scolaire liée notamment à la défection d'un agent.

Cette décision est autorisée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

- **MARCHÉ PUBLIC** : Rénovation de l'église - résultat de l'appel d'offre et choix des entreprises

Dans le cadre d'un don d'une administrée, le Conseil municipal s'est engagé par délibération du 13 mars 2025 à rénover l'église. En date du 13 mai 2025, une consultation a été lancée sur la plateforme des Marchés Publics « MP 74 » pour des travaux concernant la rénovation de l'Eglise. La remise des offres se terminait le 02 juin 2025. Le rapport d'analyses des offres établi par le maître d'œuvre fait ressortir un grand nombre de lots infructueux, notamment pour absence de candidature et d'offre et pour offres inacceptables (offre de prix excédant les crédits budgétaires alloués au marché).

Suite à ces éléments, Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'ajourner le dossier, de redéfinir et d'affiner le besoin du marché et de relancer un appel d'offres pour ce marché à compter de septembre 2025.

- **CONVENTION** : Modification des modalités de transmission d'actes au contrôle de légalité et signature d'une nouvelle convention

En date du 12 septembre 2013, la commune a signé une convention avec la Préfecture autorisant la Commune à transmettre par voie électronique les actes administratifs et les documents budgétaires soumis au contrôle de légalité.

Suite à la mise en place d'un nouveau logiciel d'urbanisme par le service ADS intercommunal qui permet d'effectuer la télétransmission au contrôle de légalité des actes relatifs aux demandes d'autorisation d'urbanisme, et notamment la plupart des actes individuels d'urbanisme, il est nécessaire de signer une nouvelle convention avec la Préfecture.

Les membres du Conseil municipal autorisent à l'unanimité la signature de cette nouvelle convention.

- **TARIF** : Vente d'un pétrin – Détermination du prix de vente

Les membres du Conseil Municipal sont informés qu'un pétrin d'occasion est non utilisé au restaurant « la Tablee », sis 74 place de l'Albanais et qu'il est proposé de le mettre en vente. Pour ce faire, et compte tenu de son état et de sa vétusté, il est proposé de fixer le prix de vente à 250.00€. Ce tarif est accepté à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

- **INTERCOMMUNALITE** : **Représentativité des communes au conseil communautaire**

En vue du prochain renouvellement général des conseils municipaux, il est nécessaire de fixer le nombre de sièges qui composera le Conseil communautaire de la communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie. Pour ce faire, les communes membres de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie doivent approuver une composition du conseil communautaire.

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il a été envisagé de conclure entre les communes membres de la communauté un accord local fixant à 50 le nombre de sièges du Conseil communautaire de la communauté répartis conformément aux principes énoncés au 2° du I de l'article L.5211-6-1 du CGCT, de la manière suivante :

Communes membres	Populations municipales (ordre décroissant de population)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
RUMILLY	16082	21
VALLIERES-SUR-FIER	2739	4
SALES	2267	3
MARCELLAZ-ALBANAIS	1985	3
THUSY	1166	2
VAULX	1080	2
HAUTEVILLE-SUR-FIER	1074	2
ETERCY	976	2
MOYE	963	2
MASSINGY	858	2
MARIGNY-SAINT-MARCEL	701	1
VERSONNEX	678	1
SAINT-EUSEBE	643	1
LORNAY	585	1
BLOYE	565	1
BOUSSY	511	1
CREMPIGNY-BONNEGUETE	325	1

Les membres du Conseil municipal fixent à l'unanimité le nombre de sièges du Conseil communautaire de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie à **50** selon la répartition indiquée ci-dessus.

➤ **URBANISME/FONCIER** : Dossiers en cours

DOSSIERS	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 25 00003	GUILLET Benjamin et AOYAMA Chika	308 chemin du Carillon	construction d'une maison individuelle	RETIRÉ le 01/07/2025
PC 074 161 25 00005	SOFIA Antoine	134 route d'Oilly - Joudrain	régularisation d'un garage et d'une terrasse	ACCORDÉ le 03/06/2025
PC 074 161 25 00006	Commune de MARCELLAZ-ALBANAIS	166 rue des Ecoles	installation d'un préau pour l'école maternelle	ACCORDÉ le 03/07/2025
PC 074 161 25 00007	LAPLACE Michel	Lieudit "Sous Coutasse"	construction de 3 bâtiments agricoles ouverts	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00008	SAVILLE Sean et NODÉ Morgane	Lotissement "Les Terrasses du Centre" - lot 3 - 349 rue des Ecoles	construction d'une maison individuelle	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00009	SERVETTAZ Damien	343 route de Montmasson	construction d'une pergola	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00010	BOLAT Ali	1801 route de Peignat	création de 3 logements	en cours d'instruction

DOSSIER	BÉNÉFICIAIRES	LIEU	LISTE DES PARCELLES	PROJET	ETAT
DP 074 161 25 00034	JUAN Vincent et PROVENZA Laetitia	116 chemin des Erènes	AC 634 - AD 530	pergola bioclimatique	ACCORDÉE le 16/05/2025
DP 074 161 25 00035	PEGAZ TOQUET Stéphane	46 impasse Chez Rosset - Contentenaz	AO 331	piscine	ACCORDÉE le 16/05/2025
DP 074 161 25 00036	NASFI Mohamed Ramzi	144 place de l'Albanais	AD 601	clôture	ACCORDÉE le 02/06/2025
DP 074 161 25 00037	CLERGET Alexandre	297 route de Montmasson	AI 581	installation d'un store banne	ACCORDÉE le 02/06/2025
DP 074 161 25 00038	LE HÉNAFF Thibaut et PHILIPPE Lucile	224 chemin des Erènes	AC 728	rénovation de toiture	ACCORDÉE le 02/06/2025
DP 074 161 25 00039	BENAGLIA René	411 chemin du Carillon	AN 626	installation d'une pergola bioclimatique	TACITE au 22/06/2025
DP 074 161 25 00040	OTOVO pour ASDRUBAL Etienne	714 route de la Fontaine	AP 81	panneaux solaires	ACCORDÉE le 10/06/2025
DP 074 161 25 00041	CUPPARI Sarah	361 route de Peignat les Villas des Songerons	AN 664 - 652	installation d'une véranda	ACCORDÉE le 08/07/2025
DP 074 161 25 00042	BODIN Grégory	270 route de la Fontaine	AN 336	panneaux photovoltaïques	ACCORD TACITE le 03/07/2025
DP 074 161 25 00043	COSTER Sylviane	620 route de la Radia	AN 589	création d'une ouverture (soupirail)	ACCORD TACITE le 03/07/2025
DP 074 161 25 00044	GIUNTA Giuseppe	131 chemin des Courriers Chez Nanche	AC 524 - 526	construction d'un carport remplacement des menuiseries et pose de volets roulants	en cours
DP 074 161 25 00045	BEAUQUIS Monique et Hervé	2501-2505 route de Chapeiry Muret	AI 464-463-465	réfection de la toiture et création de puits de lumière	ACCORDÉE le 08/07/2025
DP 074 161 25 00046	BAUQUIS Joëlle	823 route du Bondet - Chaunu	AK 574	réfection de la toiture, ravalement de façade et remplacement des menuiseries	en cours
DP 074 161 25 00047	GUÉZOU Arnaud	19 chemin des Entremonts la Molière	AI 353	abri de jardin	en cours
DP 074 161 25 00048	LACÔME Fabien	173 route de la Radia	AD 484	pose de bardage sur un garage	en cours
DP 074 161 25 00049	FAVRE Nicolas	74 place de l'Albanais	AD 576	clôture	en cours
DP 074 161 25 00050	FERTAT Kévin	600 chemin de Piémont	AH 551	installation de volets battants	en cours
DP 074 161 25 00051	PERIGALT Maxime	1693 route de Contentenaz	AR 136	modification / remplacement des menuiseries	en cours
DP 074 161 25 00052	STG ENERGY pour JOGUET Alexis	365 route de Peignat	AN 666	panneaux photovoltaïques	en cours

DP 074 161 25 00053	GREILLET Florian et MARIN Emilie	516 route de la Molière	AI 337 - 338	réfection de toiture / remplacement des menuiseries / création d'une terrasse sur garage / création d'un 2ème accès	en cours
DP 074 161 25 00054	CAHAY Benoît	940 route de la Radia	AN 515	installation d'une piscine	en cours

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- De nouvelles infirmières vont intégrer le cabinet infirmier.
- Les panneaux concernant l'opération « La Campagne... Respect ! », cherchant cette fois à sensibiliser sur les problématiques rencontrées par les agriculteurs en plaine sont en cours d'installation.
- Un point est fait sur la situation agricole suite à la dermatose nodulaire contagieuse qui a affecté plusieurs élevages. Une des solutions est la vaccination qui devrait améliorer la situation d'ici fin août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h15.

A Marcellaz-Albanais, le 11 août 2025.

**Le Maire,
Eric CHASSAGNE**



**Le secrétaire de séance,
Miguel MARTINS**


